



COMMUNIQUÉ

DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

Le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont informe ses abonnés que la prochaine campagne de relève des compteurs d'eau 2025 commencera :

le lundi 15 septembre 2025

dans l'ordre des communes suivantes :

CHANTEIX, SAINT CLEMENT, SAINT MEXANT,
FAVARS, ST HILAIRE PEYROUX, VENARSAL,
STE FEREOLE et SAINT GERMAIN LES VERGNES

Toutes facilités doivent être accordées aux agents du Syndicat pour le relevé des compteurs.

L'entretien et l'accessibilité des coffrets sont de la responsabilité de l'abonné. Les coffrets doivent toujours être accessibles et non recouverts d'objets, de matériaux ou de végétation.

En l'absence des abonnés, les agents déposeront une carte à compléter et à retourner au siège du Syndicat dans les meilleurs délais.

L'index pourra aussi être communiqué du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h au secrétariat du Syndicat en composant le : 05-55-29-45-10.